

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
ASSISTANCE À LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE
LEURS ACTIVITÉS (AGOrA)**

ÉPREUVE E2

**Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de
l'activité de production**

SUJET

LA PETITE FABRIQUE

Durée : 3 h 30

Coefficient : 4

Session 2025

Ce sujet se compose de **19** pages numérotées de **1/19 à 19/19**.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet se compose de 3 dossiers indépendants.

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.

Aucun document n'est autorisé.

L'annexe A est à rendre avec la copie à la fin de l'épreuve.

Tous les autres éléments de réponse seront composés sur la copie.

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 1/19

SOMMAIRE	Barème indicatif sur 80 points
Dossier 1 – Recherche de nouveaux partenaires <u>Compétences principales :</u> - Appliquer les procédures internes de gestion des approvisionnements et des stocks - Prendre en compte les contraintes réglementaires liées à l'activité de production de l'organisation <u>Tâches principales :</u> 1.1 Identifier les caractéristiques d'un label végétarien. 1.2 Comparer les offres des différents sous-traitants à partir des quatre critères de sélection. 1.3 Proposer à Camille LISOIRE vos recommandations argumentées dans le choix du partenaire final.	20 points
Dossier 2 – Optimisation de la stratégie de communication <u>Compétences principales :</u> - Appliquer les procédures en vigueur en matière de règlement des prestataires - Assurer le suivi des enregistrements des mouvements de trésorerie à l'aide d'un progiciel dédié ou d'un PGI. - Etablir un état périodique de trésorerie. <u>Tâches principales :</u> 2.1 Apporter les modifications requises à l'enregistrement comptable de la facture du prestataire de service. 2.2 Calculer le montant de la rémunération variable de chaque ambassadeur à l'issue de la campagne communication (annexe A à rendre avec la copie). 2.3 Déterminer les sommes à décaisser au 31 mai 2025 pour le paiement des prestations des ambassadeurs de la marque. 2.4 Formuler des recommandations en fonction des performances de chaque ambassadeur.	30 points
Dossier 3 – Mobilisation des équipes internes vers la certification COSMOS <u>Compétences principales :</u> - Prendre en charge les activités support nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation. - Actualiser et diffuser l'information interne sur le support adéquat. <u>Tâches principales :</u> 3.1 Planifier la visioconférence en conciliant les agendas et informer les parties prenantes. 3.2 Lister les informations clés qui devront figurer dans l'affiche pour expliquer l'importance de la certification COSMOS et mobiliser les équipes autour de ce projet. 3.3 Proposer des outils pour recueillir les idées et suggestions du personnel concernant la certification COSMOS.	25 points
Présentation, soin, orthographe et syntaxe	5 points

Liste des documents

Document 1 – Informations sur les produits véganes Document 2 – Courriel de Camille LISOIRE Document 3 – Réponses à l'appel d'offres Document 4 – Facture du prestataire de service Webmestre Document 5 – Documentation comptable Document 6 – Extrait du PGI : pré-comptabilisation facture webmestre Document 7 – Extrait de contrat d'ambassadeur de marque Document 8 – Suivi des acomptes versés aux ambassadeurs - campagne de communication du 1 ^{er} mars au 31 mai 2025 Document 9 – Courriel de Jean SOREL Document 10 – Agendas de Jeanne GRELIER et de Colette FOLLAIS Document 11 – Extrait du site de Bureau Veritas sur la certification COSMOS	Page 9 Page 10 Pages 10,11 et 12 Page 13 Page 14 Page 14 Page 15 Page 16 Page 16 Page 17 Page 18
--	--

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 2/19



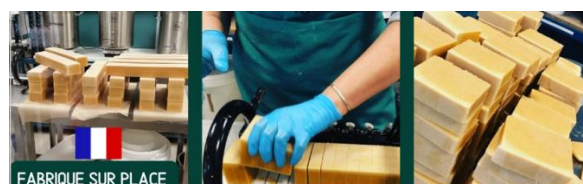
LA PETITE FABRIQUE

LA PETITE FABRIQUE, située à Niort, est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits d'hygiène et de cosmétiques depuis 10 ans. Sous la direction de Jeanne GRELIER et soutenue par une équipe de 20 collaborateurs et collaboratrices, l'entreprise utilise des procédés de fabrication 100 % naturel exclusivement à base d'ingrédients d'origine végétale issus de l'agriculture biologique.

À l'origine, en 2014, en collaboration avec un parfumeur, LA PETITE FABRIQUE a développé et conçu des produits d'hygiène corporelle sans allergène.

Grâce à son savoir-faire et son esprit d'innovation, l'entreprise propose aujourd'hui des produits diversifiés à destination des particuliers et des plus grandes marques de cosmétiques.

Consciente des attentes des consommateurs sur un marché de plus en plus concurrentiel, LA PETITE FABRIQUE se positionne comme une entreprise dynamique et responsable attirant une clientèle soucieuse du respect de l'environnement et désireuse de consommer des produits sains.



En plein essor en France avec une augmentation importante de son chiffre d'affaires sur les deux dernières années, LA PETITE FABRIQUE ambitionne désormais d'élargir sa clientèle auprès des jeunes consommateurs et de développer son activité à l'international.

Pour cela, elle souhaite :

- Développer ses partenariats pour enrichir son offre ;
- Renforcer sa présence en ligne (réseaux sociaux, site internet) ;
- S'engager dans une démarche de certification à l'international.

Vous assurez la mission d'assistance à la gestion administrative sous la responsabilité de Camille LISOIRE et vous l'accompagnez dans la mise en œuvre de ses projets.

Les travaux sont effectués le 19 mai 2025.

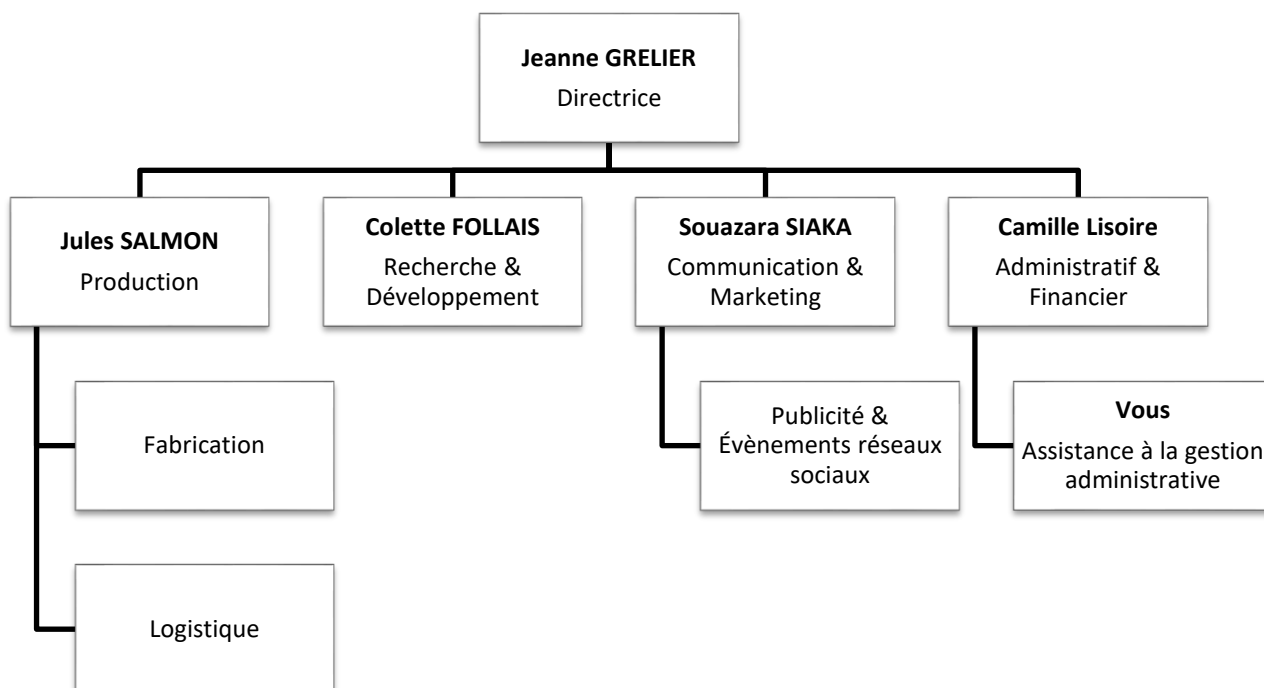
Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 3/19

FICHE D'IDENTITÉ DE LA PETITE FABRIQUE



Raison sociale	SAS LA PETITE FABRIQUE
Adresse	180 Zone du Parc 79000 NIORT
Forme juridique	Société par Actions Simplifiée
Capital	18 500 euros
Gérant	Jeanne GRELIER
SIRET	840 563 699 00012
SIREN	840 563 699
RCS	Niort B 840 563 699
Code APE (NAF)	2041Z
Régime de TVA	Réel
N° TVA intracommunautaire	FR 03840 563 699
Effectif	20
Téléphone	05 49 24 25 00
Courriel	contact@lapetitefabrique.com
Site internet	www.lapetitefabrique.com
Exercice comptable	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre

ORGANIGRAMME DE LA PETITE FABRIQUE (Mise à jour 01/04/2025)



Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 4/19

Extrait du plan de comptes			
Comptes	Intitulés	Comptes	Intitulés
205000	Concessions et droits similaires (site internet)	601100	Achats huiles et graisses
218200	Matériel de transport	601200	Achats soudes
218300	Matériel de bureau et informatique	601300	Achats parfums
218400	Mobilier	602250	Fournitures de bureau (achats stockés)
401CHAZ	Fournisseur M. CHAZEL	606100	Fournitures non stockables
401EDF	EDF	606300	Fournitures d'entretien et de petit équipement
404CHAZ	Fournisseur immobilisation M. CHAZEL	606400	Fournitures administratives
445200	TVA due intracommunautaire	607100	Achats savons
445620	TVA déductible sur immobilisations (20 %)	607120	Achats produits liquides
445660	TVA déductible sur autres biens et services (20 %)	607200	Achats hygiène maison
445670	Crédit de TVA à reporter	622000	Rémunération d'intermédiaires et honoraires
445710	TVA collectée	624100	Transports sur achats
512000	CMU Banque – CRÉDIT MUTUEL	701000	Ventes produits finis savons
530000	Caisse	707100	Ventes savons

Journaux utilisés par l'entreprise	
Codes	Noms
AC	Journal des achats
BQ	Journal de banque
VT	Journal des ventes
OD	Journal des opérations diverses

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 5/19

Dossier 1 – RECHERCHE DE NOUVEAUX PARTENAIRES

Dans un marché cosmétique de plus en plus tourné vers le bien-être, le respect de l'environnement et la protection animale, LA PETITE FABRIQUE souhaite diversifier son offre et proposer un shampoing végétal.

N'ayant pas d'expérience dans ce type de production cosmétique, l'entreprise s'apprête à lancer un appel d'offres auprès de sous-traitants spécialisés.

Avant de lancer l'appel d'offres, Camille LISOIRE doit définir les différents critères qui permettront de choisir la meilleure proposition. Les critères financiers ont déjà été établis par Camille LISOIRE. Elle souhaite à présent définir les critères techniques de sélection d'un fabricant de produits végétaux.

Elle vous demande de vous renseigner et de lui indiquer les éléments à prendre en compte afin de s'assurer de la pertinence du choix de son futur sous-traitant.

1.1 Identifier les caractéristiques d'un label végétal.

À la suite de l'appel d'offres adressé aux différents sous-traitants, vous assistez Camille LISOIRE dans le choix d'un nouveau partenaire attractif qui répond aux différents critères de sélection attendus.

Le partenaire sélectionné fabriquera ce shampoing sous la marque « LA PETITE FABRIQUE » en respectant le cahier des charges rédigé par le service Recherche et Développement.

1.2 Comparer les offres des différents sous-traitants à partir des quatre critères de sélection.

1.3 Proposer à Camille LISOIRE vos recommandations argumentées dans le choix du partenaire final.

Ressources à disposition :

Document 1 – Informations sur les produits végétaux

Document 2 – Courriel de Camille LISOIRE

Document 3 – Réponses à l'appel d'offres

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 6/19

Dossier 2 – OPTIMISATION DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Dans le cadre de sa stratégie de développement, LA PETITE FABRIQUE projette de faire évoluer son site internet pour le rendre plus dynamique et interactif pour l'avenir. L'entreprise souhaite être davantage présente sur les réseaux sociaux afin de diversifier sa clientèle.

Pour la refonte de son site, l'entreprise a fait appel à un nouveau prestataire, un webmestre spécialisé dans les sites de e-commerce. Une première facture de ce nouveau prestataire de service a été reçue. Une anomalie a été constatée lors de la pré-comptabilisation automatique par le progiciel de gestion intégré.

2.1 Apporter les modifications requises à l'enregistrement comptable de la facture du prestataire de service.

Pour renforcer sa présence en ligne, LA PETITE FABRIQUE a également développé des partenariats avec des ambassadeurs de la marque qui ont pour mission de promouvoir ses produits sur les réseaux sociaux.

En fonction des résultats obtenus par chaque ambassadeur et des termes du contrat de prestation avec LA PETITE FABRIQUE, votre responsable vous confie la tâche d'assurer le suivi de gestion de chaque ambassadeur, en assurant l'évaluation de leurs performances et le respect des clauses du contrat.

2.2 Calculer le montant de la rémunération variable de chaque ambassadeur à l'issue de la campagne communication (annexe A à rendre avec la copie).

LA PETITE FABRIQUE doit à présent suivre sa trésorerie pour éviter d'être en difficulté financière. À ce titre, elle doit faire le point sur les décaissements en cette fin de mois de mai.

2.3 Déterminer les sommes à décaisser au 31 mai 2025 pour le paiement des prestations des ambassadeurs de la marque.

Camille LISOIRE vous demande de lui faire un retour sur la situation de la dernière campagne de communication.

2.4 Formuler des recommandations en fonction des performances de chaque ambassadeur.

Ressources à disposition :

Document 4 – Facture du prestataire de service Webmestre

Document 5 – Documentation comptable

Document 6 – Extrait du PGI : pré comptabilisation facture webmestre

Document 7 – Extrait de contrat d'ambassadeur de marque

Document 8 – Suivi des acomptes versés aux ambassadeurs - Campagne de communication du 1^{er} mars au 31 mai 2025

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 7/19

Dossier 3 – MOBILISATION DES ÉQUIPES INTERNES VERS LA CERTIFICATION COSMOS

En pleine expansion au niveau mondial, LA PETITE FABRIQUE, qui a récemment lancé de nouveaux produits véganes, souhaite obtenir la certification COSMOS, une norme internationale qui garantit que les produits cosmétiques sont biologiques ou naturels et respectueux de l'environnement et de la santé. Cette certification, dans une démarche d'amélioration continue, lui permettra de renforcer sa compétitivité à l'international.

L'entreprise a déjà intensifié sa présence mondiale via son site de e-commerce et sa collaboration avec des ambassadeurs de la marque. Elle prend désormais contact avec BUREAU VERITAS pour l'accompagner dans ce processus de certification, confirmant ainsi son engagement pour des pratiques responsables.

Afin de lancer efficacement le processus de certification, il est important d'organiser une visioconférence avec Jean SOREL, commercial de BUREAU VERITAS pour définir les étapes clés du projet et clarifier les actions nécessaires à mettre en place. Jeanne GRELIER sera accompagnée de Colette FOLLAIS lors de cette réunion à distance. Elle vous précise qu'elle ne souhaite pas positionner de visioconférence lors de ses journées de déplacement.

3.1 Planifier la visioconférence en conciliant les agendas et informer les parties prenantes.

À la demande de Jeanne GRELIER, il est important de créer une affiche explicative pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'entreprise à la certification COSMOS. Cette affiche devra mettre en avant les avantages de cette certification.

3.2 Lister les informations clés qui devront figurer dans cette affiche.

Il est nécessaire de mettre en place des modalités pour recueillir leurs idées sur les forces et axes d'amélioration de l'entreprise en vue de la certification COSMOS.

3.3 Proposer des outils pour recueillir les idées et suggestions du personnel concernant la certification COSMOS.

Ressources à disposition :

Document 9 – Courriel de Jean SOREL

Document 10 – Agendas de Jeanne GRELIER et de Colette FOLLAIS

Document 11 – Extrait du site de Bureau Veritas sur la certification COSMOS

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 8/19



Le Standard végane, la norme approuvée pour l'étiquetage des produits véganes

Végétal ne signifie pas végane

Un produit est dit « 100 % végane » lorsqu'il est exempt de toute matière d'origine animale (comme la viande, les produits laitiers, les œufs ou le miel) et n'implique aucun test sur les animaux. Cela signifie également que les produits, qu'ils soient alimentaires, cosmétiques ou vestimentaires, sont fabriqués en respectant des critères stricts pour éviter toute souffrance animale.

Pour être éligible à l'étiquetage « végane », un produit doit répondre aux critères suivants :

1. **Absence totale d'ingrédients d'origine animale** : aucun ingrédient, additif, support, arôme, enzyme ne doit être d'origine animale, et aucun auxiliaire de fabrication d'origine animale ne doit être utilisé dans le processus de fabrication, de préparation, de traitement ou de mise sur le marché du produit.
2. **Interdiction stricte des tests sur les animaux** : le fabricant ou l'importateur du produit ne doit, en aucun cas, pratiquer des tests sur les animaux vivants, que ce soit pour le produit lui-même ou pour l'un de ses ingrédients ou auxiliaires de fabrication.



La fiabilité des certifications véganes varie fortement en raison des différences dans les méthodes de vérification. De nombreux labels fonctionnent davantage comme des logos que comme de véritables certifications rigoureuses.

Par exemple, le label « CRUELTY FREE » atteste que les produits ne contiennent pas d'ingrédients testés sur les animaux, mais il n'assure pas que le produit soit exempt de composants d'origine animale. Le label CRUELTY FREE n'assure donc pas que le produit soit 100 % végane.

En France, une seule certification officielle garantit qu'un produit respecte bien ces exigences : la certification EVE Végane®, délivrée par Expertise Végane Europe. Ce label « 100 % végane » atteste que le produit ne contient ni matière animale ni ingrédient issu de l'exploitation animale et qu'il n'a fait l'objet d'aucun test sur les animaux. La certification EVE Végane® est particulièrement exigeante et fiable, reconnue pour son processus de contrôle minutieux qui atteste du respect total des critères du véganisme. La fiabilité de ce label repose sur son exigence et la rigueur de ses contrôles.

Source : www.vegane-france.fr/certification-vegane/

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 9/19

Document 2 – Courriel de Camille LISOIRE

De	camille.lisoire@lapetitefabrique.com
À	vous@lapetitefabrique.com
Objet	Appel d'offres Shampoing_végane

Bonjour,

Nous avons reçu 3 offres en réponse à notre demande sur l'appel d'offres concernant les 10 000 produits « Shampoing végétal 300 ml ». Pour information, nos critères de sélection sont les suivants :

- 100 % végétal certifié
- Capacité de production de plus de 20 000 unités mensuelles
- Livraison sous 15 jours
- Tarif compétitif

Cordialement,

Camille LISOIRE
Responsable administratif et financier
SAS LA PETITE FABRIQUE
180 Zone du Parc
79000 Niort

↩️ ↪️ Sans Serif T B I U A [Liste] [Liste] [Liste] [Liste] " " © ✂️

Envoyer [A] 📎 🔗 😊 🖼️ 🔒 ✍️ ⋮

🗑️

Document 3 – Réponses à l'appel d'offres : proposition du fournisseur CHAVONEL

Produit Capillaire
Cruelty free



Contenant de 300 ml
Reference - NDLT1K

Origine du produit : Belgique
Capacité de production : 35 000 unités mensuelles.

Description : Composants non testés sur les animaux.

Composition : Ingrédients naturels, Ginseng, thé vert, Kératine, Graisses animales et végétales, extraits de plantes.

Prix : 14,50 € HT par unité

Frais de transport :
Quantité commandée inférieure à 1000 unités : 600 €
Quantité commandée comprise entre 1000 et 5000 unités : 500 €
Quantité commandée supérieure à 5000 unités : 300 €

Livraison sous 3 semaines

CHAVONEL - 18 rue du Tonkin – 1000 Bruxelles - contact@chavonel.be – Tél +32 42 68 26 67

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 10/19

Document 3 – Réponses à l'appel d'offres (suite) : proposition du fournisseur AROMABIO

Shampooing VÉGANE



100 % VÉGANE



Référence

01289 – Shampooing végane 300 ml

Caractéristiques : Certifié 100 % végane, le produit ne contient pas d'ingrédients d'origine animale. Produit formulé uniquement avec des composants végétaux et minéraux. Non testé sur les animaux. Sans produits chimiques (Parabènes, Silicones, Sulfates et autres substances irritantes et polluantes). Emballages éco responsables. Formulé avec des ingrédients biodégradables.

Pays d'origine : France

Capacité de production : Jusqu'à 30 000 unités par mois.

Réf. NL25
Conditionnement Carton de 25 unités

Prix
QC* inférieure à 1000 unités : 19,90 € HT l'unité
QC comprise entre 1000 et 5000 unités : 18,20 € HT l'unité
QC supérieure à 5000 unités : 15,40 € HT l'unité

QC* : Quantité commandée

Livraison & Frais de port en France métropolitaine :

QC* inférieure à 1000 unités : 800 €
QC comprise entre 1000 et 5000 unités : 600 €
QC supérieure à 5000 unités : 400 €

TNT (FEDEX)

Délai de 7 jours à partir de la date de commande en France métropolitaine

AROMABIO – 149 Boulevard des Jacobins 69100 Villeurbanne

<https://www.aromabio.com/> - serviceclient.aromabio@yahoo.fr

RSC B Lyon 154 865 456 – N° TVA FR 15 154 865 456

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 11/19

Document 3 – Réponses à l'appel d'offres (suite) : proposition du fournisseur GREENLIFE



Shampooing 100 % Végane

Tarif : 22 € HT/unité - Minimum 1000 unités

Référence : 1MCEV0183



**Produits bio,
écologiques
et durables**

Description : Produit totalement exempt de tout ingrédient d'origine animale. Produit biologique et naturel. Ce shampooing n'a été testé sur aucun animal et ne contient aucun dérivé animal (graisses animales par exemple). Exempt de tous produits chimiques et de tout additif artificiel.

Capacité de production : 25 000 unités par mois.

TARIFS

Quantité commandée		
Inférieure à 2000 unités	Comprise entre 2000 et 8000 unités	Supérieure à 8000 unités
5 % de remise sur le montant unitaire	10 % de remise sur le montant unitaire	15 % de remise sur le montant unitaire

LIVRAISON

CHRONOPOST – Délai de livraison de 15 jours à partir de la date de commande

Prix de la livraison HT

Quantité commandée		
Inférieure à 2000 unités	Comprise entre 2000 et 8000 unités	Supérieure à 8000 unités
1,5 % du montant net de la commande	1 % du montant net de la commande	0,5 % du montant net de la commande

GREENLIFE – 200 ZI du Lac 73000 CHAMBERY – contact@greenlife.fr

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 12/19

Document 4 – Facture du prestataire de service Webmestre

Marc CHAZEL
Webmestre freelance
15 rue des entrepreneurs
75 000 Paris

SIREN 845 789 233
FR 02 845 789 233
contact@marcchazel.fr
01 56 76 89 01
www.marc-chazel.fr

FACTURE

N° LPF-WEB-2025-05 05/05/2025

Référence : LPF 2025 STG MKG

Objet : Refonte du site web de l'entreprise

La petite fabrique

180 Zone du parc
79 000 NIORT
SIREN 840 563 699
FR 03840563699
contact@lapetitefabrique.com
05 49 24 25 00

Détails de la prestation	Quantité	Prix Unit. H.T.	Montant Total H.T.
Refonte complète du site web de l'entreprise (conception d'un design moderne et dynamique. Ergonomie adaptée à la cible)	1	3 500,00 €	3 500,00 €
Création de 5 pages principales (Accueil, à propos, produits, blog, contact)	5	150,00 €	750,00 €
Optimisation du référencement (visibilité sur les moteurs de recherche SEO on page & off page)	20	80,00 €	1 600,00 €
Intégration d'une boutique en ligne (E-commerce) (Mise en place de la base de données produits La petite fabrique)	1	2 200,00 €	2 200,00 €
TOTAL H.T.			8 050,00 €
TVA 20%			1 610,00 €
TOTAL T.T.C			9 660,00 €

Conditions de règlement :

Paieement à réception de la facture par chèque ou par virement bancaire sur le compte référencé ci-dessous

IBAN : FR76 1627 5209 0008 0007 0337 548
Code BIC : CEPAFRPP628

TVA applicable, taux de 20%.

En cas de non-paiement dans un délai de 30 jours, des pénalités de retard de 10% par mois seront appliquées.
Le prestataire est couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle pour ses prestations.

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 13/19

L'autorité des normes comptable (ANC) a harmonisé le traitement comptable des sites web et des logiciels en les regroupant sous la notion de « **solution informatique** ». Cette nouvelle approche s'applique à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2024.

- être un site actif qui produit des avantages futurs ;
- être utilisé par l'entreprise plus d'un an.

- compte 205 « concessions et droits similaires, site internet » ;
- **ou** compte 208 « autres immobilisations incorporelles ».

Le site internet qui n'entre pas dans la définition d'une immobilisation sera comptabilisé **en charges** de l'exercice d'acquisition ou de création.

Document 6 – Extrait du PGI : pré-comptabilisation facture webmestre

Facturation

Tableau de bord

Clients

Fournisseurs

Comptabilité

Suivis

Analyse

Configuration

4

1

Tableau de bord de comptabilité / Factures fournisseurs / Facture brouillon LPF-WEB-2025-05

Imprimer

Action

1 / 4

Lignes de facture

Écritures comptables

Autres informations

Compte

Libellé

Analytique

Débit

Crédit

Grilles de taxes

401CHAZ

Fournisseur M. CHAZEL

9 660,00

622000

Rémunérations d'intermédiaires et honoraires

8 050,00

445660

TVA déductible sur autres biens et services (20%)

1 610,00

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 14/19

Document 7 – Extrait de contrat d’ambassadeur de marque

CONTRAT TYPE D’AMBASSADEUR DE MARQUE (EXTRAIT)

Entre les soussignés :

SAS LA PETITE FABRIQUE,

Société SAS immatriculée au RCS de Niort sous le numéro Niort B 840 563 699, dont le siège social est situé à Niort, représentée par Jeanne Grelier, ci-après dénommée « *La Petite Fabrique* »,

Et

[Nom de l’ambassadeur de marque],

Domicilié à [adresse complète], né(e) le [date], titulaire de la pièce d’identité numéro [numéro], ci-après dénommé « *l’ambassadeur* ».

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l’ambassadeur représentera et promouvra la marque La Petite Fabrique auprès de son public et des partenaires identifiés par l’entreprise. L’ambassadeur s’engage à :

- Représenter l’image de la marque de manière positive et conforme à ses valeurs.
- Participer aux événements et actions promotionnelles organisés par l’entreprise.
- Publier des contenus conformes aux instructions de l’entreprise sur ses réseaux sociaux ou autres supports, dans le respect des échéances convenues.

Article 2 – Rémunération

En contrepartie de ses services, l’ambassadeur percevra une **rémunération avec une part fixe et variable**.

- La rémunération fixe est de **750 € pour la campagne**.
- La part variable est basée sur les performances de l’ambassadeur, évaluées selon **10 critères spécifiques**.
- Chaque critère représente 10 % de la rémunération fixe.
- Cette part variable peut atteindre **750 € par campagne**.
- Le montant versé à l’ambassadeur est calculé en fonction du nombre de critères atteints, selon la formule suivante :

Part variable = (Nombre de critères atteints x 10 %) x (part fixe)

Exemple de calcul : si l’ambassadeur satisfait 7 critères, il percevra 525 € de part variable (70 % x 750).

- La rémunération sera versée :
 - À la fin de la campagne de communication en cours.
 - Par virement bancaire sur le compte indiqué par l’ambassadeur.
 - Une avance sur la rémunération peut être versée à la fin de chaque mois à la demande de l’ambassadeur dans une limite de 20 % de la part fixe.

Des frais annexes liés aux missions (déplacements, hébergement, repas) seront remboursés sur présentation de justificatifs, dans les limites définies par l’entreprise.

Fait à Niort, le [Date]

Pour La Petite Fabrique

[Nom, signature]

Pour L’ambassadeur

[Nom, signature]

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 15/19

Document 8 – Suivi des acomptes versés aux ambassadeurs - campagne de communication du 1^{er} mars au 31 mai 2025

Ambassadeur	Acompte versé fin mars (€)	Acompte versé fin avril (€)
Ambassadeur 1	150	150
Ambassadeur 2	100	100
Ambassadeur 3	0	150

Document 9 – Courriel de Jean SOREL

De	jean.sorel@bureauveritas.com
À	vous@lapetitefabrique.com
Objet	Visioconférence Certification COSMOS

Bonjour,

Voici mes disponibilités pour l'organisation d'une visioconférence avec Jeanne GRELIER et Colette FOLLAIS sur la première semaine de juin :

- Lundi 02/06 - disponible de 13 h à 18 h
- Mardi 03/06 - disponible toute la journée
- Mercredi 04/06 - disponible de 8 h à 13 h
- Vendredi 06/06 - disponible de 13 h à 18 h

La présentation du processus de certification COSMOS nécessitera un créneau de 2 heures.

Cordialement,

Jean SOREL
Commercial Bureau Veritas
FRANCE


Shaping a World of Trust

↩ ↪ Sans Serif T B I U A [text color] [background color] [font size] [bullets] [numbered] [indent] [quote] [link] [unlink]

Envoyer [attach] [insert link] [emoji] [image] [lock] [edit] [more]

🗑

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 16/19

Document 10 – Agenda de Jeanne GRELIER et de Colette FOLLAIS

Année	2025	Agenda				Jeanne GRELIER
Horaire	Lundi 2/06	Mardi 3/06	Mercredi 4/06	Jeudi 5/06	Vendredi 6/06	
8:00	Réunion équipe commerciale	Déplacement - NICE Participation au Salon Beauté Nice 2025	Réunion avec l'agence d'intérim ADECCO Niort	Bilan Engagements contractuels 2025	Déplacement - LYON Présentation en Viso prospects Bassin Auvergne Rhône Alpes	
9:00						
10:00						
11:00				Réunion Bilan Stratégie web avec Marc CHAZEL Webmaster		
12:00						
13:00	RDV extérieurs		Réunion financement Banque Postale			
14:00				Réunion Bassin entrepreneur	Déplacement - LYON Visite de l'usine d'un sous traitant à LYON	
15:00						
16:00						
17:00		Déplacement - PARIS Visite de l'usine d'un sous traitant à PARIS	Réunion ADV			
18:00			RDV extérieurs	Réunion Produits avec service R&D	Déplacement - LYON Visite Client à Lyon	
19:00						

Année	2025	Agenda			Colette FOLLAIS	
Horaire	Lundi 2/06	Mardi 3/06	Mercredi 4/06	Jeudi 5/06	Vendredi 6/06	
8:00	Déplacement - Lyon Formation IRGEC	Réunion Cahier des charges Produits 2025	Réunion Avancement Sous traitant		Suivi Maintenance parc Machines avec le Prestataire ATEMOS	
9:00						
10:00						
11:00						
12:00						
13:00			Analyse Bactériologique			
14:00						
15:00			Test Produits	Réunion Bassin entrepreneur		
16:00						
17:00						
18:00					Réunion Produits avec service R&D	
19:00						

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 17/19

Certification Cosmos

Produit et ingrédient cosmétique, biologique et naturel certifié



La qualité et les modes de production des produits cosmétiques sont au cœur des préoccupations des consommateurs. Pour leur apporter une réponse optimale et cohérente à l'échelle internationale, les professionnels de la cosmétique ont créé le référentiel COSMOS Standard.

COSMOS Standard couvre l'ensemble du process de fabrication d'un produit cosmétique : origine des matières premières, procédés de transformation utilisés, choix des matériaux d'emballage. Il s'adresse aux fabricants d'ingrédients, formulateurs, fabricants, distributeurs et détenteurs de marques.

Principes et étapes du référentiel Cosmos

Le référentiel COSMOS a plusieurs avantages :

- Promouvoir l'utilisation d'ingrédients issus de l'AB et respectant la biodiversité,
- Utiliser des ressources naturelles de manière responsable et respectant l'environnement,
- Utiliser des procédés de transformation et de fabrication propres et respectueux de la santé humaine et de l'environnement,
- Intégrer et développer le concept de chimie verte.

La certification dure 3 ans, sous réserve des audits de suivi annuels. Bureau Veritas accompagne les entreprises sur les 4 grandes étapes du process de certification :

- 1 Élaboration d'une offre,
- 2 Validation documentaire des matières premières, formules, emballages et étiquettes des produits,
- 3 Audit,
- 4 Émission du certificat.

L'accompagnement par des experts

FRANCE



Grâce à une équipe d'auditeurs spécialisés dans les cosmétiques biologiques et naturels, Bureau Veritas offre un accompagnement sur-mesure tout au long du processus de certification. Au-delà de la prestation d'audit, les experts mettent à profit leur longue expérience pour apporter des recommandations concrètes visant à lever les éventuels écarts identifiés.

Source : www.bureauveritas.fr

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	25-BCP-AGORA-U2-PO3	Session 2025	SUJET
E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 h 30	Coefficient : 4	Page 18/19

Annexe A – Tableau d'évaluation quantitative et qualitative des ambassadeurs

Critères	Objectif	Ambassadeur 1	Ambassadeur 2	Ambassadeur 3
Ventes générées (€)	10 000	15 000	10 000	8 500
Nombre de prospects qualifiés	100	120	85	60
Taux d'engagement (%)*	15 %	15 %	20 %	10 %
Nombre de publications	10	12	8	10
Respect des consignes (%)	90 %	95 %	90 %	80 %
Participation à des événements	3	4	3	2
Alignement avec les valeurs de la marque (sur 10)	8	9	8	7
Créativité des contenus (sur 10)	8	10	7	6
Qualité des interactions avec le public (sur 10)	7	8	7	5
Disponibilité pour les campagnes (sur 10)	8	9	8	6
Nombre de critères atteints par l'ambassadeur (sur 10)				
% de la rémunération variable atteinte (Nombre de critères atteints x 10 %)				
Rémunération variable atteinte par l'ambassadeur sur la campagne				

*Niveau d'intérêt par les utilisateurs pour un contenu